

Enquête publique modificative ligne 18 2021 – contribution de l'IFFO-RME

Déposée le 13 juillet 2021

En tant que membre de la CLI de Saclay (Commission Locale d'Information), je voudrais insister sur la nécessité de la révision du Plan Particulier d'intervention (PPI) qui fut élaboré sans la prise en compte de l'aménagement du Plateau de Saclay, ni du métro et ses 2 gares prévues dans son périmètre.

Même si certains risques ont diminué, il reste 8 INB plus de nombreuses ICPE dans ce secteur, alors "que le projet de ligne 18, qui devrait induire un fort développement urbain, entraînera une forte consommation d'espaces ruraux dans les zones que la ligne traversera".

C'est d'ailleurs ce que demande l'étude d'impact avec "la nécessité de l'adaptation du PPI pour tenir compte du métro et du fonctionnement de la gare".

Il est noté que le risque" d'agression ne peut être exclu".

La solution préconisée est que le métro aura la possibilité "de reculer jusqu'à la gare la plus proche pour évacuer les passagers".

Or c'est oublier que la gare de Gif- Orsay est également située dans le périmètre du PPI!!

La CLI de Saclay peut-elle avoir connaissance "concernant les installations nucléaires" du "dossier remis au CEA et à CISbio International; il détaille toutes les thématiques encadrant les études sécurité autour des INB"?

La CLI sera t'elle informée "des mesures de sécurité spécifiques (qui) seront mises en place avec le CEA sur la base des directives du Haut Fonctionnaire de Défense et de Sécurité.

Les mesures de compensation seront à définir au cas par cas si nécessaire"?

Dans l'état actuel de la situation, en attendant les réponses à toutes ces incertitudes et questions relative à la sécurité des populations, dont, rappelons-le, l'information est une obligation légale, je ne peux que donner un avis défavorable à cette enquête publique.

Renée Delattre, représentant l'IFFO-RME (Institut Français des Formateurs Risques Majeurs et protection de l' Environnement) à la CLI de Saclay